

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport : N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre  
Traverse de Thuir  
66300 TROUILLAS  
Tél. : 04 68 53 30 23 - 06 03 56 63 96  
Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 04 / 10 / 2019

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

04 octobre 2019 - **Procès verbal**

Le 04 octobre 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 115 membres présents ou représentés sur 152 licenciés à jour, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président commence la réunion en mettant en valeur d'abord les mérites des dirigeants qui, de part leur décisions, nous permettent de pouvoir pratiquer notre sport dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, puis les membres du club de part leur comportement responsable qui font du club un club sécurisant.

Viens ensuite le potentiel de l'implication personnelle de membres du club de part leur engagement en tant que formateurs (5 dans le club), qu'arbitres fédéraux (11 dans le club) ainsi que compétiteurs dans beaucoup de disciplines proposées par la Fédé et notre brillante Ecole de Tir qui comprend une dizaine de gamins entraînés par Jean-Luc et Nicole.

Le président souligne l'importance considérable de tous ces engagements pour la valorisation et l'image de la SMTT.

Et, quelques fois, en l'occurrence cette saison, le club s'invite sur la plus haute marche des podiums nationaux en la personne de Michel RASPAUD qui s'est imposé brillamment aux Championnat de France Armes Anciennes dans la discipline « Donald Malson origine » en décrochant le titre de Champion de France ;

Le président le félicite chaleureusement et l'Assemblée lui fait une ovation ; Michel s'inscrit dans la continuité, il y a juste 2 ans Alphonse SCHONK se distinguait en faisant aussi un podium aux France à Bordeaux. Le club a donc du potentiel .....

Le président annonce à l'Assemblée une visite surprise, il y a quelques mois, de contrôleurs de la DDJS et de la gendarmerie et qui n'ont constaté aucun manquement à l'affichage ni aux règles de sécurité sur le stand.

Une lecture du rapport, incluant des dizaines de points précis, a été faite à l'assemblée pour info; le rapport a été envoyé à la mairie par la préfecture.

Seul petit bémol relevé, nos structures du stand n'étant pas extensibles, elles ne sont pas prévues pour l'accueil du public sans licence sur les pas de tir.

A la suite de cette remarque, le président propose à l'assemblée une modification du Règlement Intérieur en rajoutant au paragraphe 4-2 le sous paragraphe 4-2-11 :

« Nos zones de tir n'étant pas conçues pour accueillir des spectateurs, l'accès aux pas de tir du stand, exception faite du pas de tir 10 m, est limité aux seuls licenciés FFT à jour de leur licence » Ce paragraphe soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Le président profite du RI pour relire et rappeler quelques règles élémentaires de civisme et de sécurité.

Il remercie, comme chaque année bien sûr, les permanents qui sont à la disposition des membres du club, qui surveillent l'application de ces directives, la sécurité et demande aux membres de l'association le plus grand respect pour ces personnes qui s'investissent, bénévolement aussi, pour le bien être de chacun.

La saison passée a vu la mise en place par une entreprise de Thuir de panneaux isolés sur le toit du 10m et la création d'une structure couverte en prolongement du local de réception permettant plus de convivialité; bien sûr, le président remercie sincèrement les bénévoles qui répondent toujours présents aux sollicitations pour divers travaux ainsi que la mairie toujours présente elle aussi et sans qui le stand ne serait certainement pas devenu ce qu'il est .

Le rapport moral soumis à l'assemblée est accepté à la majorité absolue.

### **Rapport sportif :**

Lecture par Jean-Luc des nombreux podiums réalisés par l'Ecole de Tir et les adultes s'étant distingués lors des diverses compétitions amicales et officielles au niveau départemental, régional et national (voir annexe).

Le président annonce les excellents résultats aux examens de Fabien BALCAEN en tant qu'animateur, de Sandra GALY en tant qu'arbitre départementale et Michel RASPAUD en tant qu'arbitre régional TAR et AA.

Il signale aussi la création d'un nouveau concours amical Armes Anciennes organisé par le club : « Concours des Aspres » ou les clubs de la région seront invités.

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Rapport financier :**

Notre trésorier, Jean-Luc Vinyas, présente le rapport financier de la saison écoulée ( voir en annexe ).

Le président demande à l'Assemblée une augmentation de la cotisation de 5 € pour répercuter les différentes hausses de la Fédé.

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur :**

2017 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE

2018 : Paul REGNIER, MARTINEZ François et Robert DE MONTELLA

2019 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et RUIZ Philippe sont renouvelables .

Les trois membres renouvelables du Comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu par l'assemblée à la majorité des membres présents et représentés.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président remercie la mairie représentée à cette assemblée par le président de l'Office Municipal des Sports, Thierry Voisin qui encourage, comme chaque année, les responsables du clubs à continuer leur politique et met l'accent lui aussi sur la protection du bénévole.

Le président répond aux diverses questions des membres présents et clôt l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Une collation partagée ensemble conclura cette Assemblée Générale.

Le Président : Pierre MALAFOSSE

Le Trésorier : Jean-Luc VINYAS

Le secrétaire : Alphonse SCHONK

